ouvert du jeudi au samedi et le dimanche après-midi.

VERDUN

Jeunes et entreprises veulent définir la bonne posture pour l'emploi

L'E2C (École de la 2º Chance) a lancé le projet « Posture pour l'emploi ». Stagiaires d'un côté, entreprises de l'autre vont définir ce qu'elle est pour eux. Qu'attendent-ils les uns des autres? Leurs idées seront ensuite rapprochées et comparées.

E2C (école de la 2º Chance) a lancé le mois dernier le projet « Posture pour l'emploi ». Un projet mené avec les sites de Verdun et Barle-Duc, financé par la fondation Crédit agricole de Lorraine en partenariat avec CaRéMeuse, qui vise à ce que jeunes et chefs d'entreprises définissent ce qu'est pour eux la bonne posture professionnelle. Qu'est-ce que les uns attendent des autres et vice-versa? Chacun étant prêt aussi à se remettre en question.

Des atéliers de réflexion

Un projet qui conduira à l'édition d'un livret au mois de mars qui compilera les attentes des uns et des autres afin de favoriser les embauches et le maintien des jeunes en em-



Les stagiaires de l'école de la 2° Chance ont conduit des ateliers afin de définir ce qu'est la "Posture pour l'emploi". Photo DR

Pour y parvenir, des ateliers de réflexion ont été conduits de part et d'autre. Une douzaine de stagiaires de l'E2C âgés de 16 à 25 ans ont ainsi planché sur la question de la posture professionnelle. « Ils se sont vraiment investis », souligne Juliette Baraban, la responsable de pôle. « ls ont un réel tion du bâtiment.

besoin que les entreprises soient plus présentes au cours de leur formation. »

De leur côté, des entrepreneurs ont fait de même, que ce soit McDonald's, Manpower, le réseau CaRéMeuse, Cordm, l'entreprise de couverture Laurent Daniel SAS et la fédéra-

Une ultime rencontre de partages et d'échanges entre les deux parties aura lieu au mois de février prochain. De ces sans nul doute très riches interactions, naîtra donc le livret qui sera distribué aux entreprises partenaires de l'école et du réseau CaréMeuse.

Richard RASPES

blocnotes

VERDUN

Médaille de la Famille

Les mères ou les pères de famille souhaitant obtenir la médaille de la Famille, doivent se présenter en mairie avant le 28 janvier 2022. Conditions d'attribution: avoir au minimum 4 enfants : l'aîné des enfants doit avoir atteint l'âge de 16 ans. La remise de la médaille aura lieu dimanche 29 mai.

Tél. 03 29 83 44 22.

Restos du Cœur

La distribution a lieu les lundis, mardis et jeudis, de 9 h 30 à 11 h 30.

Tél. 03 29 84 40 41.

Travaux de la future médiathèque : circulation réglementée

En raison des travaux dans le cadre de la future médiathèque, rue du Président Poincaré et sur le parvis de l'hôtel des sociétés, la circulation est bloquée, de la place Chevert vers la rue Poincaré, les jours de chantier, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h. Le stationnement v est interdit.

Tél. 03 29 83 44 22.

UFC Que Choisir

L'association ne tiendra pas de permanence le 24 décembre.

Tél. 09 73 17 08 50.